



RAPPORT DE L'ENQUETE SUR LES ATTENTES EN FORMATION PROFESSIONNELLE DES SALARIES DU RESEAU FFRANDONNEE ET DE LEURS EMPLOYEURS

ATP
02/10/2020



FFRandonnée

www.ffrandonnee.fr

Dans le cadre du développement d'un organisme de formation fédéral et de la certification Qualiopi (nouveau référentiel Qualité de la formation professionnelle, suite de Datadock), le siège de la fédération a envoyé un questionnaire à l'ensemble des comités employeurs et des salariés de son réseau afin de connaître leurs attentes en formation professionnelle. 2 questionnaires ont été transmis, un aux salariés des comités et un aux présidents des comités employeurs. Nous avons reçu 18 réponses de présidents et 57 réponses de salariés.

Ce rapport a pour but de présenter les principaux résultats de cette enquête et de synthétiser les besoins en formation professionnelle de notre réseau afin de proposer, en 2021, un catalogue de formation professionnelle FFRandonnée à l'ensemble des salariés de notre réseau.

L'analyse des résultats de l'enquête nous permet d'identifier les thématiques de formation les plus attendues du point de vue des salariés mais aussi de celui des employeurs.

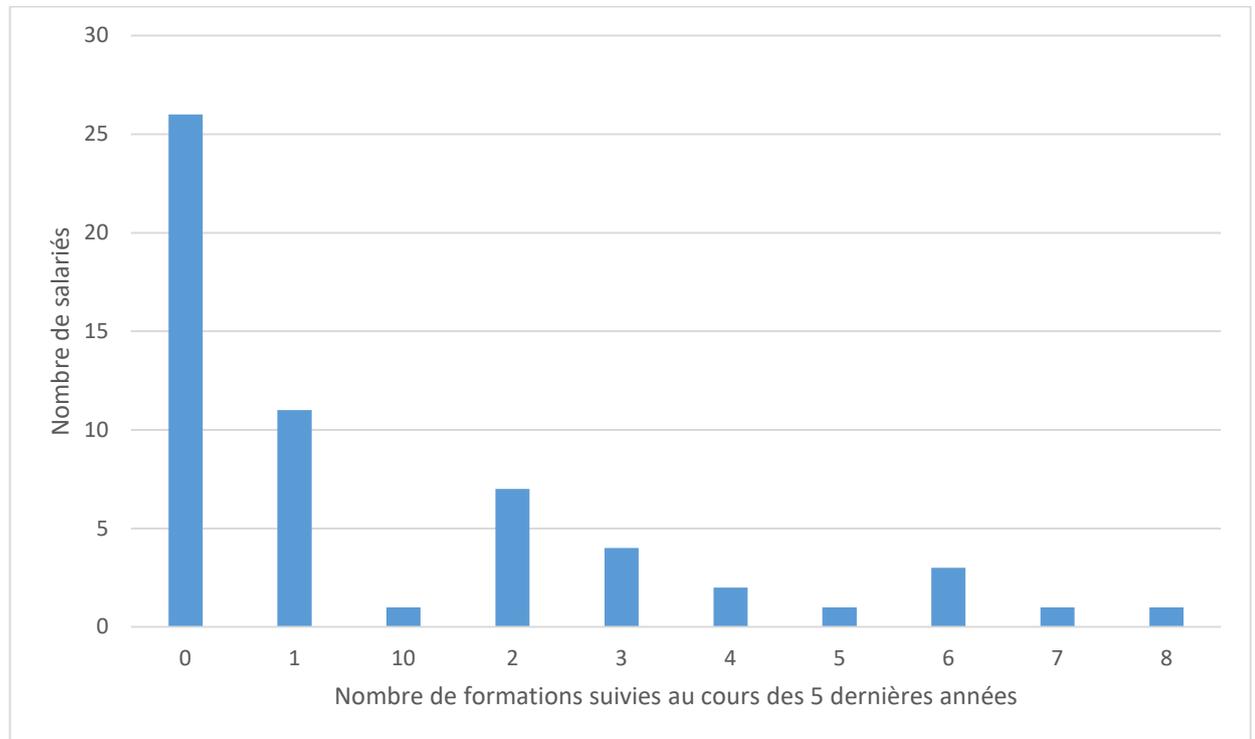
On peut, dès à présent, regretter le faible taux de participation des employeurs qui, s'il avait été plus important aurait pu donner des résultats plus précis.

Le rapport reprend le libellé des questions telles qu'elles ont été posées aux salariés et aux employeurs.



Le premier état des lieux

Nous avons commencé par interroger les salariés sur leurs précédentes expériences en termes de formations professionnelles.



Au cours des 5 dernières années, 26 salariés sur les 57 (soit 46%) déclarent ne pas avoir suivi de formations professionnelles. Sur ces 26 salariés, 18 ont 10 ans ou plus d'ancienneté (70%).

Nous pouvons en déduire que ce sont les jeunes salariés qui bénéficient majoritairement de formations ou que les salariés qui ont moins de 5 ans d'ancienneté ont bénéficié de formations avant leur arrivée au comité.

Dans tous les cas, on note que la marge de progrès de la fédération dans ce domaine est importante. Selon les chiffres du Bilan Formation-Emploi de l'INSEE, 59% des salariés en France disent avoir bénéficié d'au moins une formation professionnelle en 2016 (chiffres les plus récents).

⇒ **La Fédération doit progresser sur le nombre de formations continues suivies par les salariés de son réseau.**

La formation doit-elle être diplômante ?

33% des salariés souhaitent que la formation aboutisse à l'obtention d'un diplôme, 23% pour les employeurs. L'enquête métiers de 2016 réalisée à la FFRandonnée montrait que 64% des salariés du réseau possédaient un diplôme bac+3 ou plus, ce qui pourrait expliquer le taux relativement faible de salariés souhaitant voir des formations diplômantes. A noter que sur les 19 salariés ayant répondu positivement à la question, 10 ont un niveau Bac+2 ou moins (sur les 24 ayant répondu).

⇒ **Proposer des formations diplômantes ne semble pas être une priorité.**



Les modalités organisationnelles de la formation : Présentiel ou e-learning ?

Il existe une distinction plus marquée à cette question entre les salariés et les employeurs. Si les deux catégories sont d'accord dans les mêmes proportions pour que les formations se déroulent en partie sur du e-learning (62% des employeurs et 63% pour les salariés), seulement 5% des employeurs ne souhaitent pas que leurs salariés suivent une formation en e-learning (contre 18% des salariés).

18. Êtes-vous prêts à suivre des formations en e-learning (formation à distance) ?

[Plus de détails](#)

 Oui en totalité	11
 Non pas du tout	10
 Oui, en partie	36



Figure 1 Questionnaire salariés

11. Êtes-vous prêts à inscrire vos salariés à des formations en e-learning (formation à distance) ?

[Plus de détails](#)

 Oui en totalité	7
 Non pas du tout	1
 Oui, en partie	13



Figure 2 Questionnaire comités employeurs

⇒ **On observe donc une tendance positive sur les formations e-learning, avec des salariés et des employeurs plutôt enclins à une offre de tout ou partie des formations en e-learning.**

La suite du questionnaire portait sur le temps de trajet (aller-retour) pour se rendre sur le lieu de la formation en présentiel.

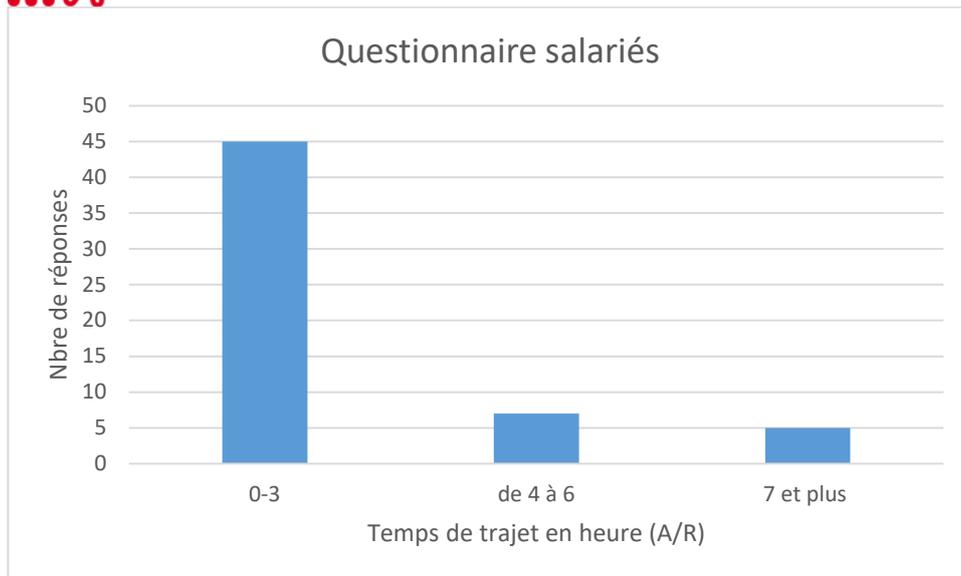


Figure 3 Questionnaire salariés

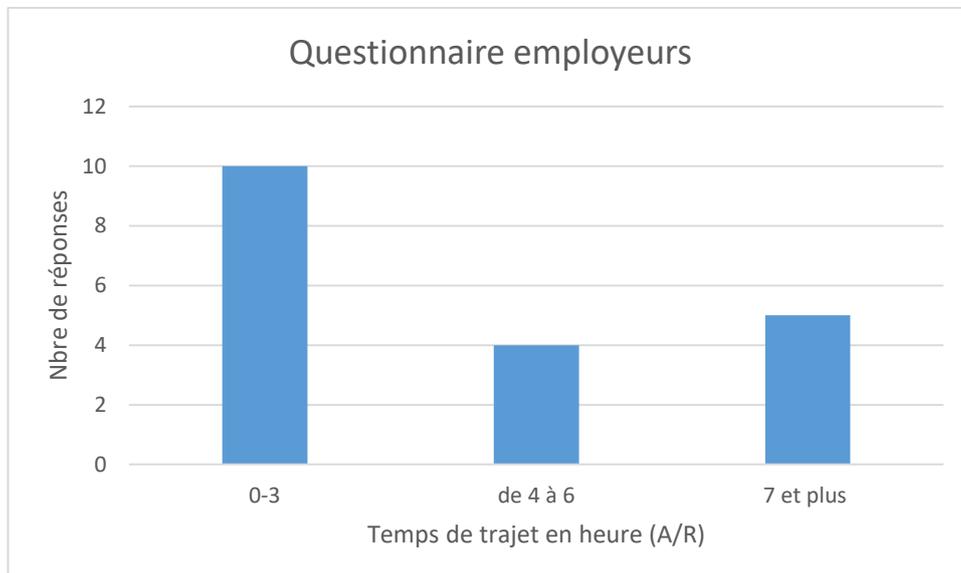


Figure 4 Questionnaire employeurs

Ces graphiques pourraient bien illustrer la raison pour laquelle le e-learning est souhaité par le réseau. Les salariés et les employeurs souhaitent en grande majorité que les formations se déroulent près de chez eux (79% des salariés, 53% des employeurs sont prêts à consacrer 3 heures ou moins aux déplacements). Les employeurs sont néanmoins un peu plus disposés que les salariés à consacrer un temps conséquent aux déplacements pour la formation professionnelle.

- ⇒ **Si les formations ont lieu en présentiel, le temps de trajet pour s'y rendre ne doit pas excéder 3h00 AR, il faut donc éviter l'organisation de journées de formation au siège fédéral dans la mesure du possible.**



Quelles thématiques de formation professionnelle ?

Sur la partie du questionnaire consacrée aux thématiques de formation professionnelle, nous avons listé un certain nombre de grands domaines, qui nous semblaient possibles et intéressants à proposer aux salariés et aux employeurs, en leur demandant s'ils seraient intéressés par ces sujets (très intéressé – assez intéressé – moyennement intéressé – peu intéressé - pas du tout intéressé). Nous avons ensuite tenté de préciser leurs attentes en les questionnant sur leur intérêt pour des sous-catégories de chacune de ces thématiques.

Légende couleur

Très intéressé	Assez intéressé	Moyennement intéressé	Peu intéressé	Pas du tout intéressé

Les préférences en formation selon les salariés

19. Classez ces domaines de formation du plus utile au moins utile, dans le cadre de vos besoins en formation professionnelle :

[Plus de détails](#)

1 2 3 4 5

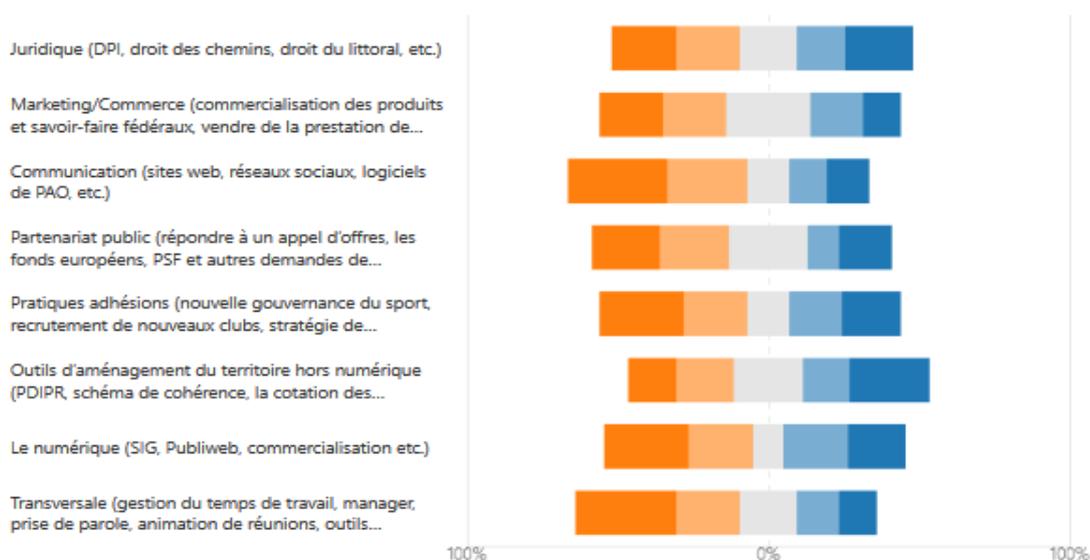


Figure 4 : Classement salariés



Les préférences en formation selon les employeurs

12. Classez ces domaines de formation du plus utile au moins utile, dans le cadre de vos besoins en formation professionnelle :

[Plus de détails](#)

1 2 3 4 5

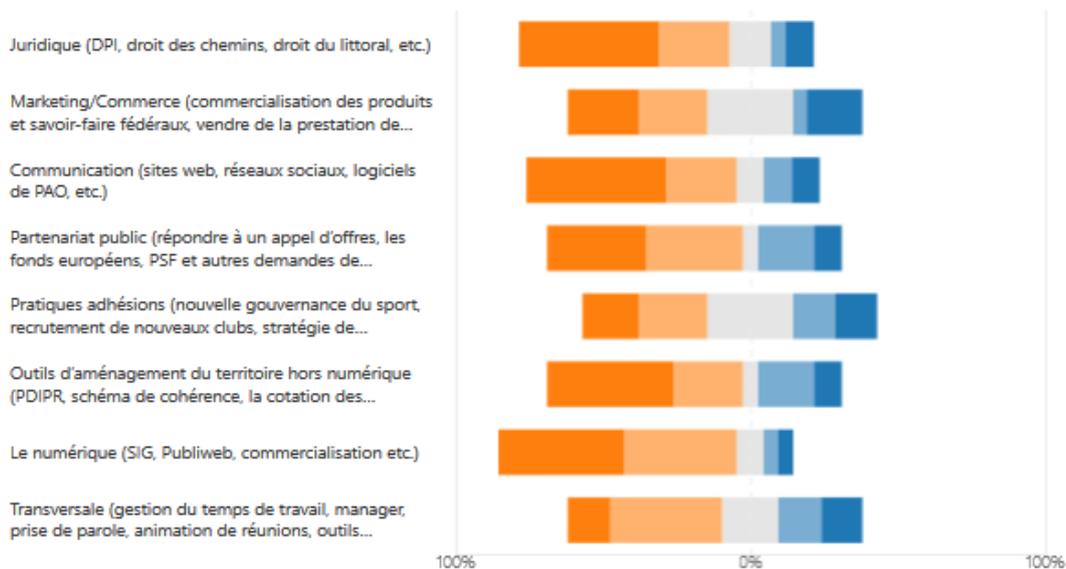
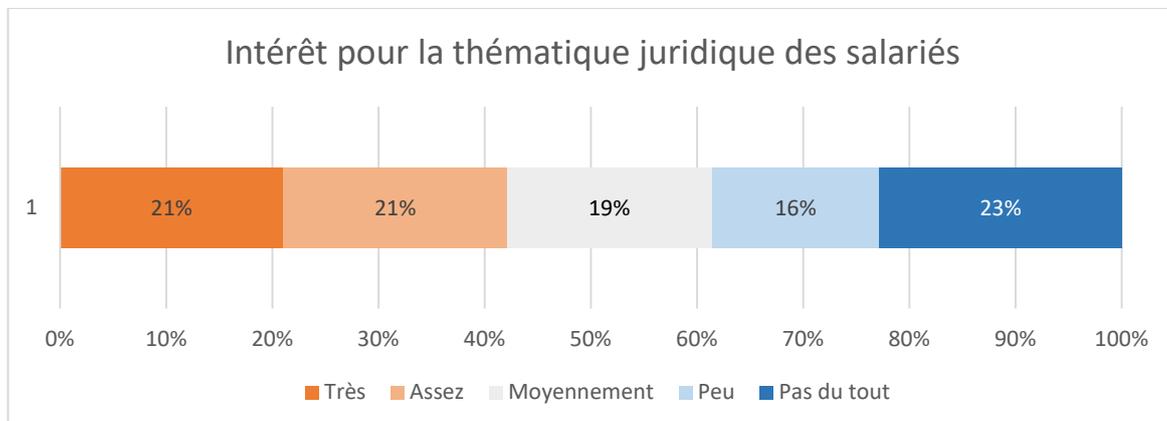


Figure 5 Classement employeurs

La thématique du juridique révèle une distinction notable entre les catégories de métier au sein de nos comités, comme nous pouvions nous en douter. Si la répartition générale des réponses est assez homogène chez les salariés, elle est bien distincte en fonction du métier.

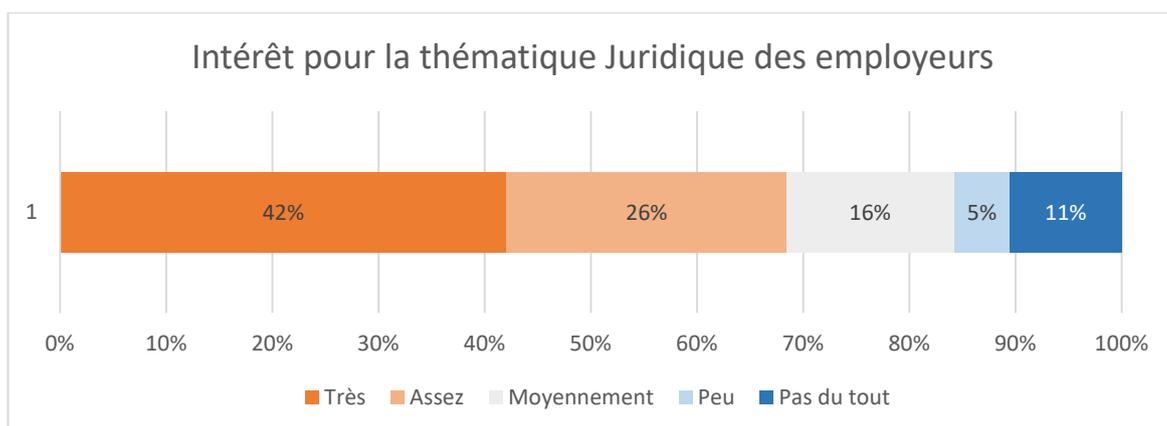


50% des agents de développement (18), soit la moitié de cette catégorie, sont très ou assez intéressés par une formation sur le juridique.

Sur la totalité des répondants, les 50% des salariés pas du tout intéressés par cette thématique sont représentés par les agents administratifs de comités.

Concernant les sous catégories de cette thématique, les salariés semblent très intéressés par des formations sur les DPI et le droit des chemins, mais moins par le droit du littoral (évidemment très lié à la géographie).

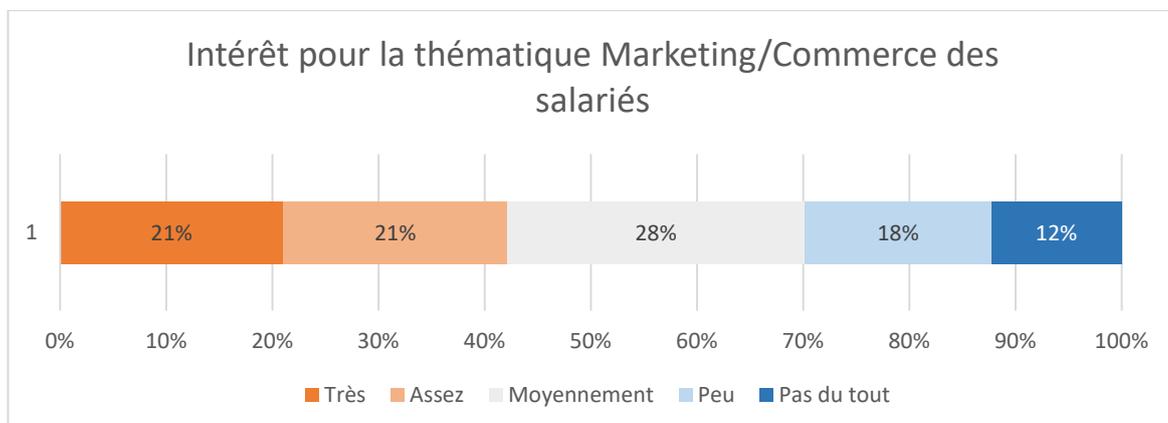
Par contre les employeurs, quant à eux, sont largement favorables à ce type de formation.



⇒ **Pour le juridique, intérêt plus marqué des agents de développement, mais surtout des employeurs.**

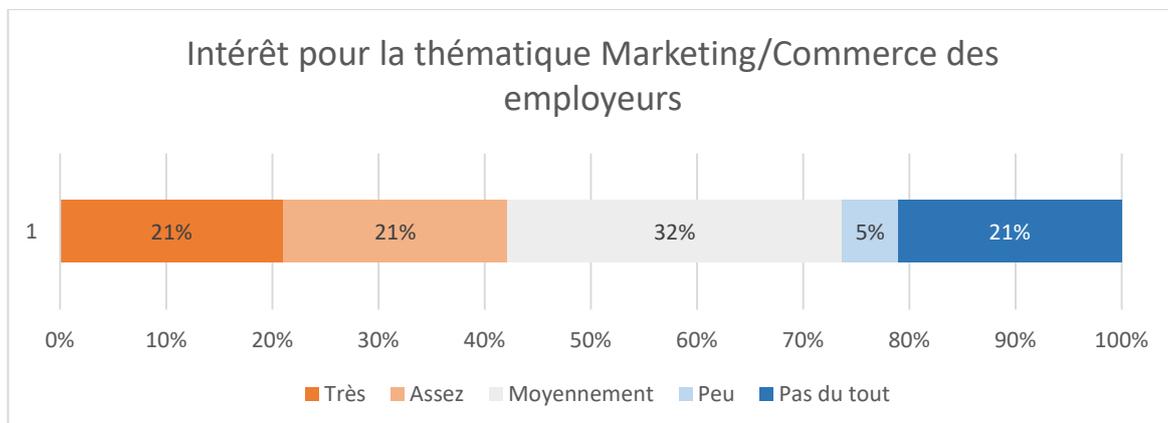


La catégorie est dominée par le « Moyen », et ce quel que soit le corps de métier des salariés. Nous avons aussi une part conséquente de salariés « peu » intéressés.



Les résultats sont plutôt similaires pour les employeurs, bien qu'ils soient visiblement encore moins convaincus par cette thématique.

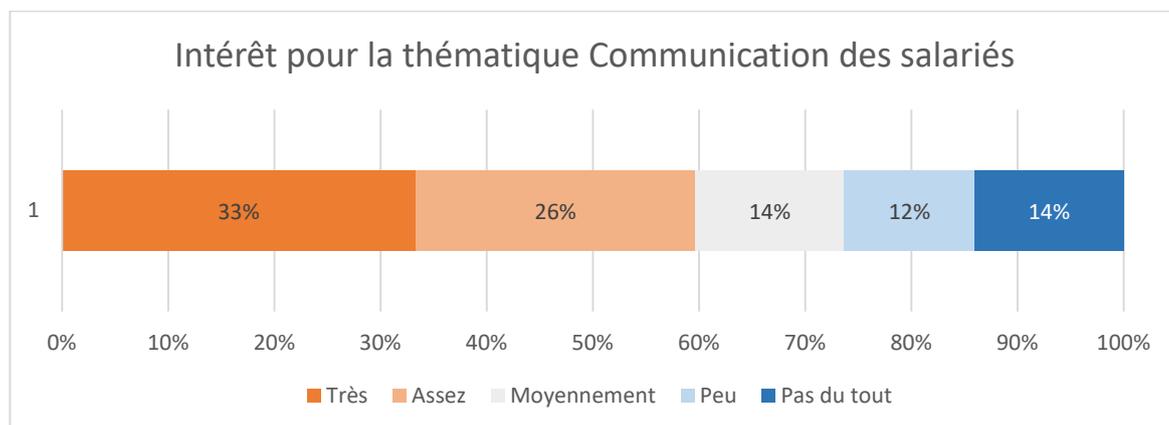
Les employeurs, comme les salariés, ont l'air assez intéressé par une formation sur la vente de prestation de service aux collectivités.



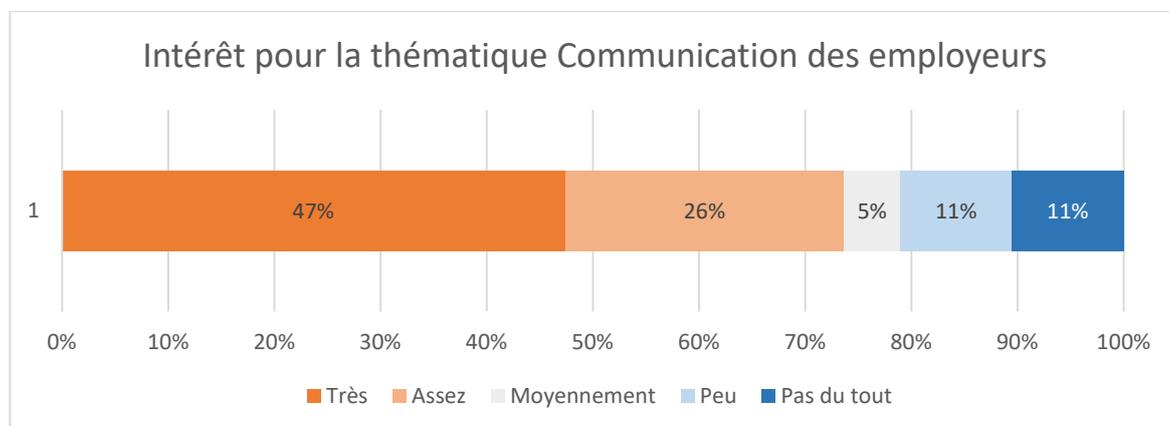
- ⇒ **La thématique « commerce/marketing » remporte un succès assez moyen. On aurait pu s'attendre à plus d'enthousiasme sur ces thématiques car on dénote des manques de compétence sur les sujets commerciaux. Cependant, malgré ce constat, les ventes de prestations auprès des collectivités rencontrent un intérêt.**

Thématique plébiscité par les salariés, notamment par les agents administratifs. Les résultats sont légèrement plus homogènes chez les agents de développement (même si 70% des résultats concerne les « moyennement » et plus).

Des formations sur la gestion de site web, les logiciels de PAO (Publication Assistée par Ordinateur) et sur les réseaux sociaux semblent intéresser les salariés, même si les logiciels de PAO se démarquent légèrement.

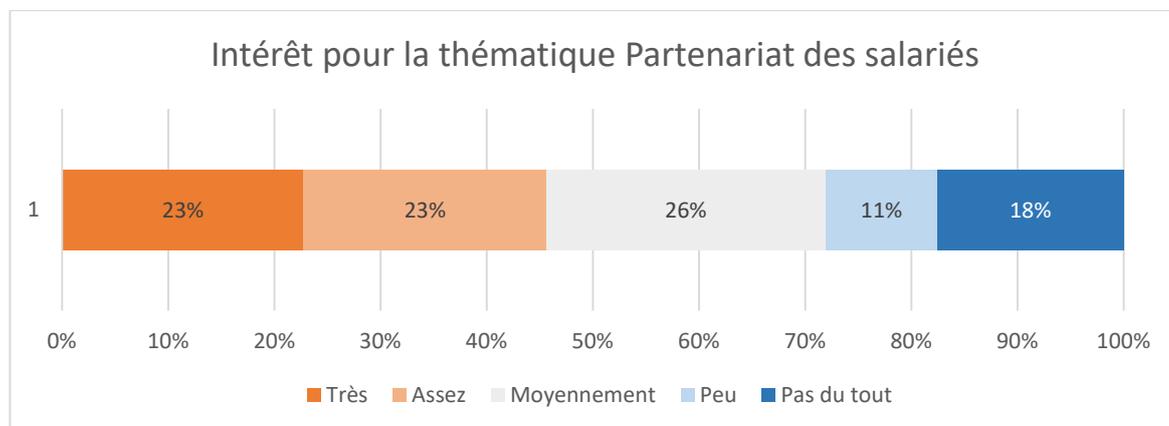


Les résultats sont encore plus marqués chez les employeurs qui sont en revanche plus attirés par des formations sites web et réseaux sociaux que PAO.

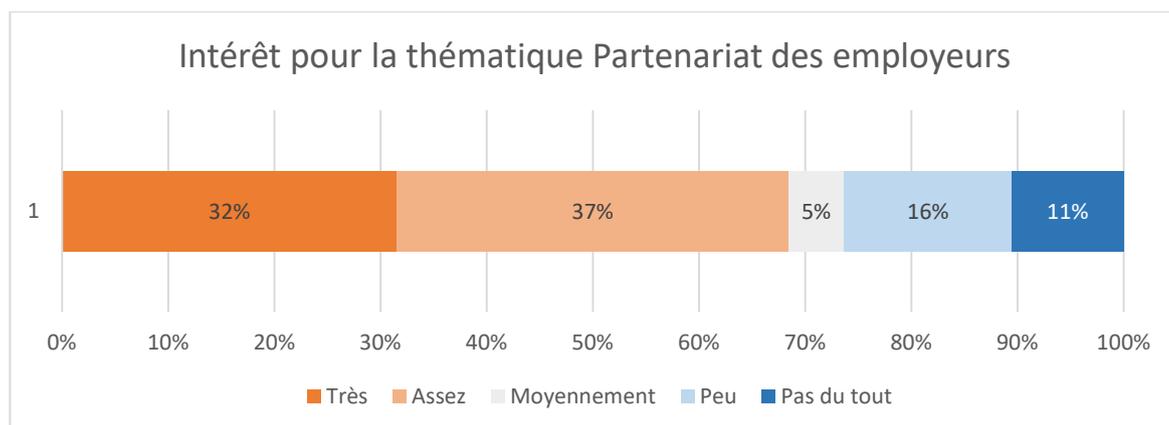


- ⇒ **La thématique de la communication remporte toutes les préférences des salariés et de leurs employeurs. C'est certainement par cette thématique qu'il faudra commencer à constituer notre catalogue. Il est à noter que des formations dans ce domaine sont pourtant à disposition de tous sur le marché de la formation. Cela semble étonnant que les salariés et leurs employeurs soient en attente de leur fédération dans ce domaine.**

Thématique un peu plus mitigée que d'autres, mais qui semble intéresser les salariés. Prédominance du « Moyennement », notamment chez les agents de développement.

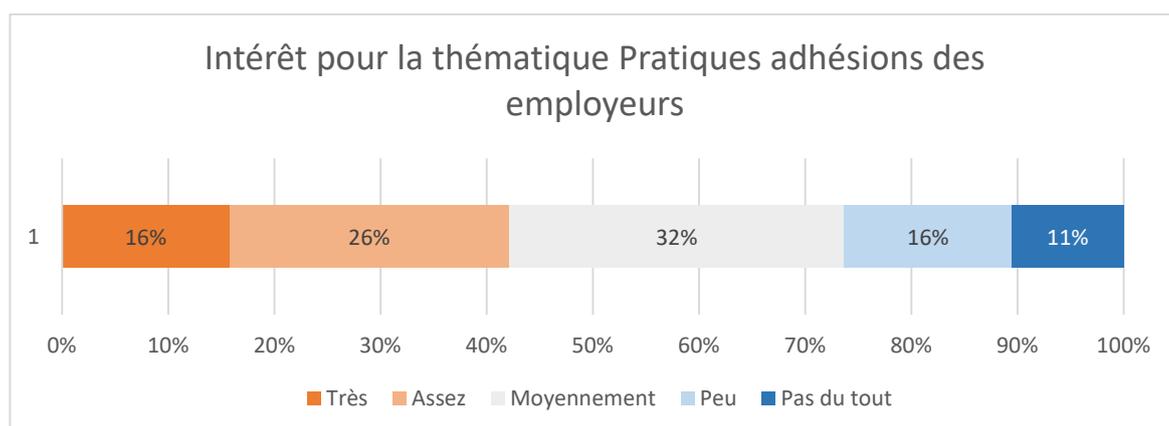
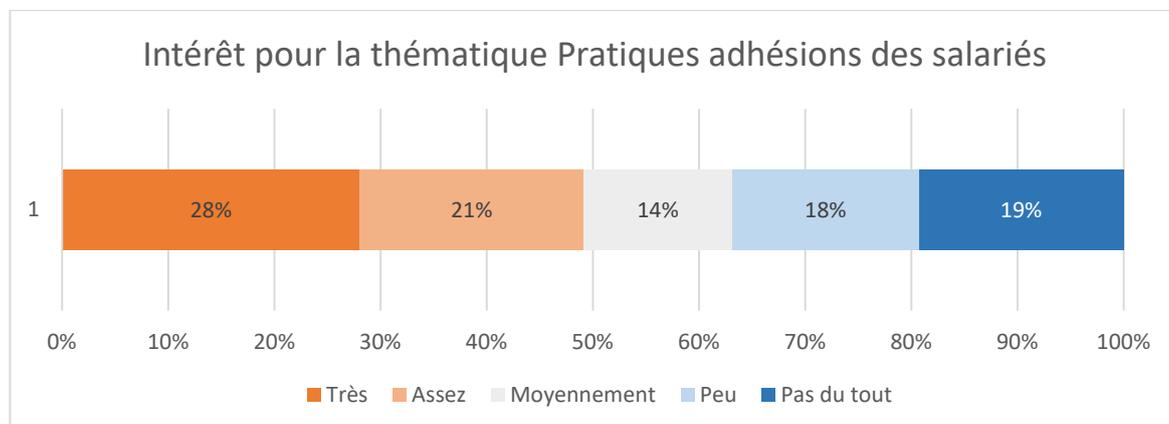


Les employeurs sont très intéressés par ce type de formation. Dans les sous-thématiques proposées, les formations orientées vers le montage de projets et répondre à un appel d'offre sont celles qui se démarquent le plus (idem pour salariés).



- ⇒ **Dans ce domaine il faut noter l'intérêt des salariés et de leurs employeurs sur l'acquisition de compétences sur les appels d'offres et le montage de projets.**
La rubrique partenariat n'était peut-être pas assez scindée en sous-catégories distinctes.

Les salariés sont dans l'ensemble plutôt intéressés par le domaine, malgré des réponses plutôt négatives sur les sous-catégories proposées. Des formations sur les stratégies de développement ou la gestion de projet semblent convenir, contrairement à des formations sur la nouvelle gouvernance du sport ou le recrutement de nouveaux clubs.



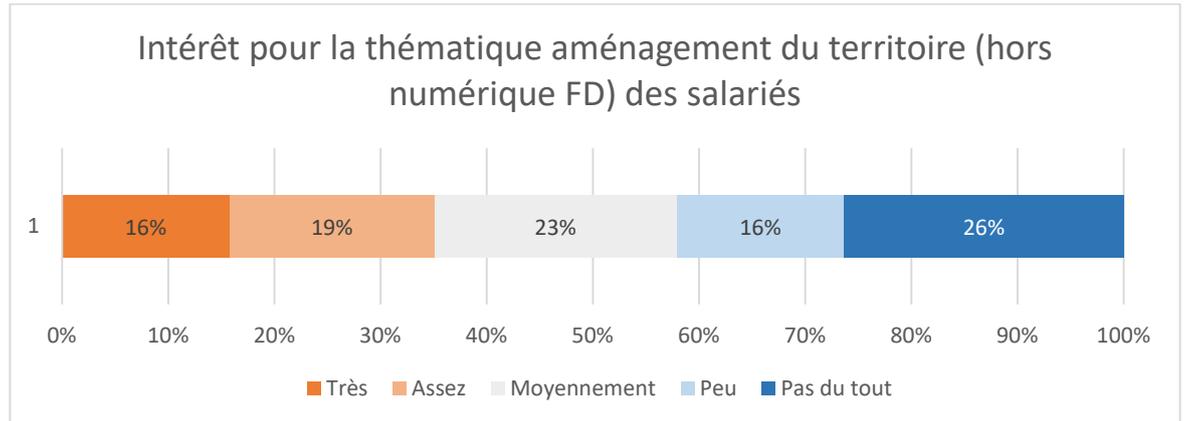
- ⇒ C'est une thématique qui semble primordiale à aborder par les comités, on le ressent dans la proportion de salariés intéressés par le domaine (49%). Néanmoins, les sous catégories comme le recrutement de nouveaux clubs ou le développement des pratiques ne rencontrent pas le succès escompté, les salariés étant plus attirés par la gestion de projet. Nous devrions donc organiser assez rapidement une formation sur la conduite de projet adaptée aux spécificités de la FFRandonnée.



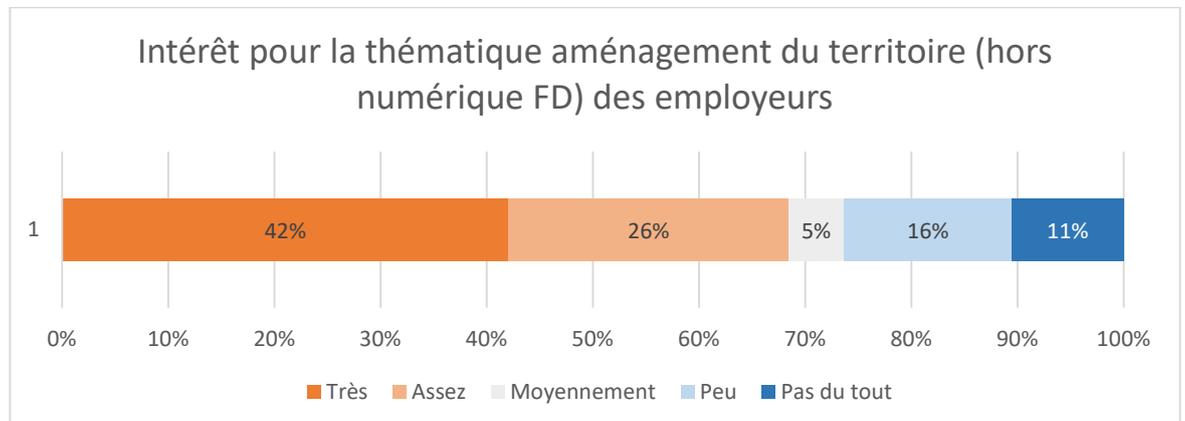
De nouveau un écart important entre les salariés et les employeurs.

La thématique intéresse peu les salariés, c'est la première thématique avec une majorité de « pas du tout intéressé ». Pour les 3 que nous avons proposées (PDIPR, schéma de cohérence, cotation des itinéraires) la majorité des salariés a répondu ne pas être intéressée.

Concernant les métiers, c'est une thématique qui divise les agents de développement (environ 20% « très intéressés », 20% « assez intéressés » etc). Les agents administratifs eux ne sont majoritairement « pas du tout intéressés » (44%).



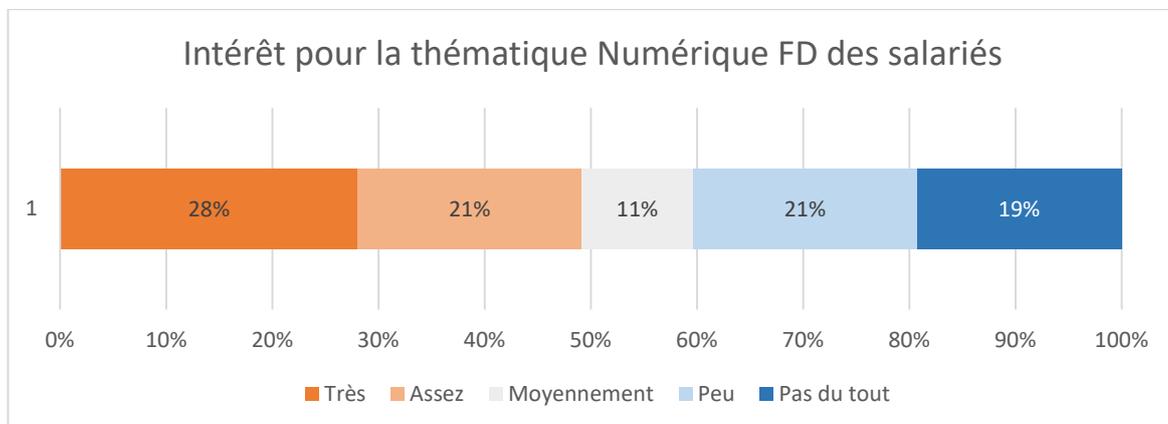
C'est tout à fait l'inverse pour les employeurs, qui sont également très intéressés pas les sous thématiques que nous avons proposées.



⇒ **On peut supposer que les salariés ne sont pas intéressés par ce sujet car les agents de développement le maîtrisent et les agents administratifs ne se sentent pas concernés.**

Concernant l'intérêt des employeurs sur ce sujet, estiment-ils que leurs salariés ont besoin de monter en compétence dans ce domaine ?

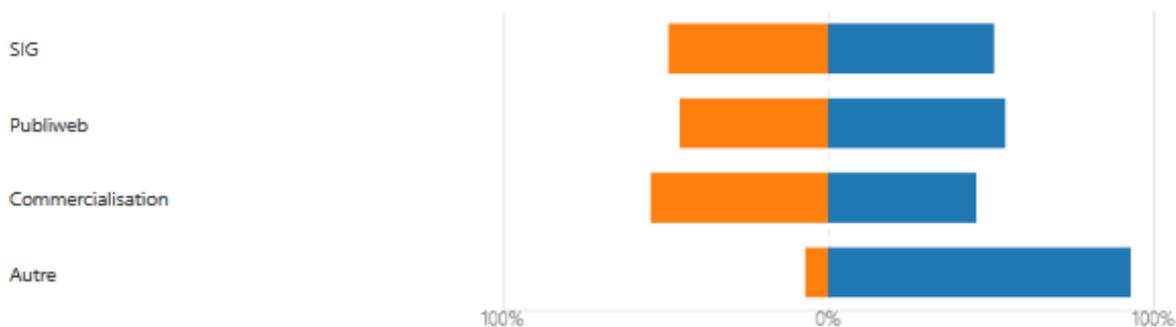
De même que pour la catégorie précédente, la thématique divise les salariés et les employeurs. Les sous catégories (SIG, Publiweb, Commercialisation) ne semblent pas intéresser les salariés, hormis Commercialisation qui recueille un peu plus d'intérêt.



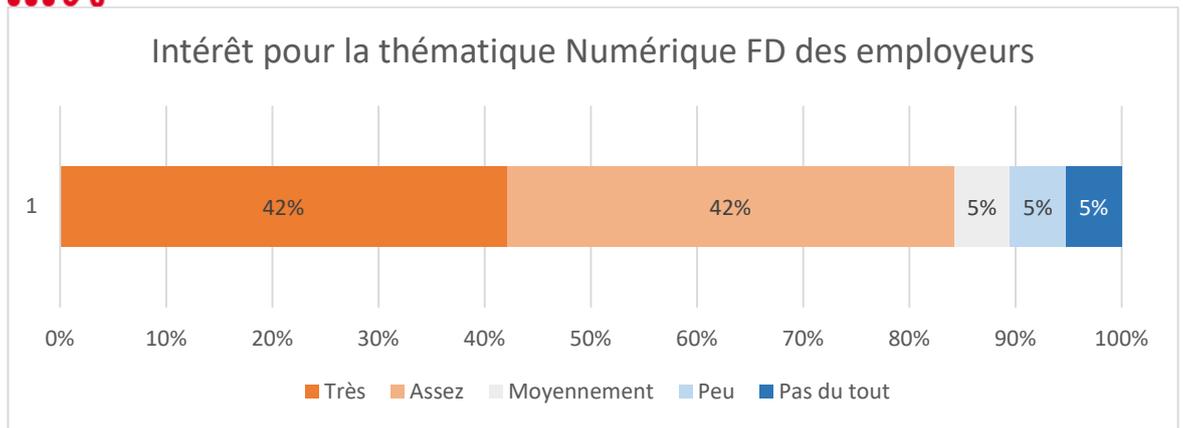
32. Pour la thématique "Numérique", souhaiteriez-vous être formés sur les aspects suivants ?

[Plus de détails](#)

■ Oui ■ Non



Pour les employeurs, très gros intérêt pour la thématique et les sous catégories.



25. Pour la thématique "Numérique", souhaiteriez-vous former un ou plusieurs de vos salariés sur les aspects suivants ?

[Plus de détails](#)

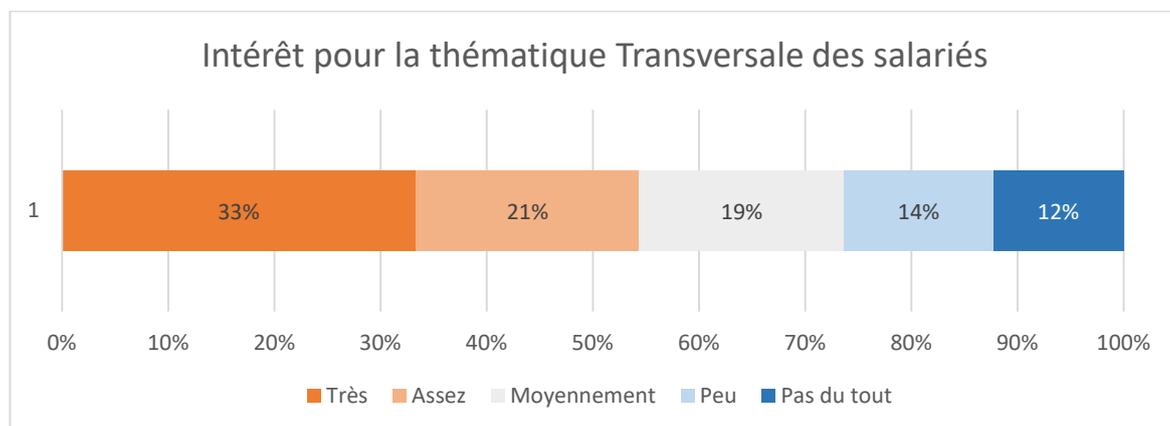
■ Oui ■ Non



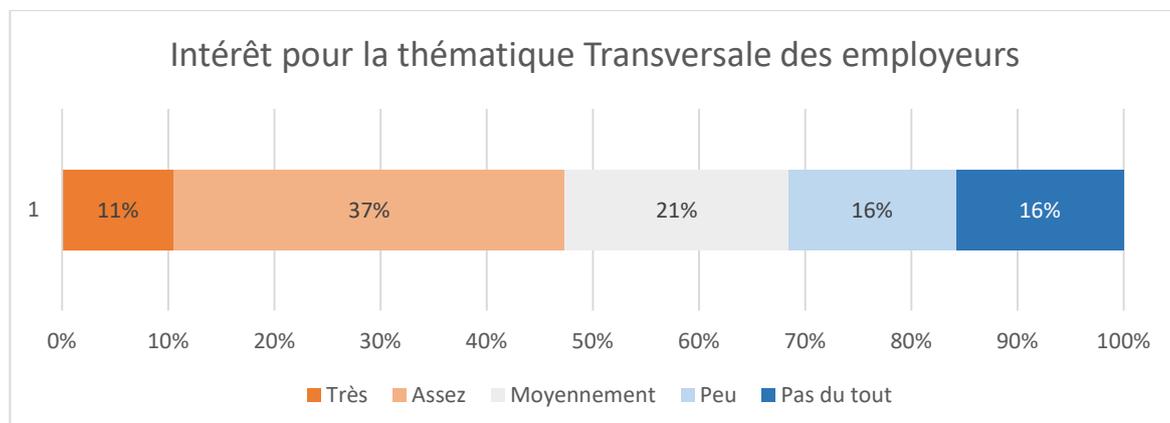
⇒ On peut interpréter ces résultats de la façon suivante : Les salariés ne sont pas très intéressés parce que les salariés spécialistes du sujet ont déjà les compétences requises. Si le siège souhaite proposer des formations dans ce domaine, elles devront être très pointues. Les employeurs sont demandeurs par souci que leurs salariés restent à jour des connaissances dans ce domaine.

Thématique très demandée par les salariés, qui recueille autant de « très intéressés » que la thématique Communication. 3 sous catégories sortent du lot (Gestion du temps de travail, la relation bénévole-salariés, outils bureautiques).

Chez les agents de développement il y a une majorité de « très intéressés » (environ 30%), et c'est encore plus flagrant chez les agents administratifs (environ 50%).



La thématique intéresse aussi beaucoup les employeurs, même si la réponse dominante est « assez intéressés » contrairement aux salariés.



⇒ **L'interprétation de ce résultat pourrait être que le domaine est très large donc intéresse un grand nombre de personnes, ou alors que les thématiques transversales traitent d'outils et de méthodes de travail qui servent dans beaucoup de domaines de compétence.**

On peut aussi s'étonner de trouver un grand intérêt à ce que la fédération propose ce type de formation alors que l'offre de formation dans ce domaine est très importante.



Conclusion et axes de travail

Le but de ce questionnaire était de définir les grandes tendances, les besoins en formation professionnelle des comités FFRandonnée du point de vue des salariés et des employeurs. Il nous permet d'imaginer la formation « idéale » : Une formation non diplômante, en partie en e-learning, à moins de 3h aller-retour du lieu de travail pour le présentiel, sur la thématique Communication dans un premier temps

Ce questionnaire a aussi permis de constater une volonté commune des salariés et des employeurs de proposer des formations dites « transversales », qui ne sont pas spécifiques à la randonnée. Les résultats sur le nombre de formations suivies au cours des 5 dernières années expliquent aussi cette tendance, qui semble relatée un manque en terme de formation professionnelle.

La FFRandonnée a pour objectif de professionnaliser son Organisme de Formation (OF), en obtenant la certification QUALIOPi (anciennement DataDock). Cette certification permettra de proposer des formations professionnelles, financées intégralement pour les comités par l'AFDAS, notre OPérateur de COmpétence (OPCO).

Pour rappel, chaque comité employeur bénéficie de 3200€/an pour la formation de son(ses) salarié(s). Cette enveloppe pourrait être sollicitée pour participer à ces formations ou d'autres formations proposées sur le marché

La prochaine étape sera donc de construire un catalogue de formations professionnelles à destination des comités employeurs du réseau. C'est à partir de ce catalogue, dont l'offre s'étoffera progressivement, que la FFRandonnée obtiendra la certification QUALIOPi, étape incontournable pour créer un organisme de formation reconnu et pour professionnaliser le réseau FFRandonnée.